



Province de
Hainaut

Ecole secondaire
IMP RENÉ THÔNE
MARCINELLE

**IMP
RENÉ THÔNE**

MARCINELLE
École secondaire

PROJET D'ÉCOLE

2025 – 2026

2026 – 2027





Sommaire

I. NOS OBJECTIFS, NOS VALEURS, NOS FINALITÉS PRIORITAIRES

- 1.1. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la Province de Hainaut. 3
- 1.2. Décret « Missions » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 4

II. ETAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE

- 2.1. L'établissement 9
 - 2.1.1 Cadre géographique de notre école. 9
 - 2.1.2. Une équipe pluridisciplinaire pour une approche holistique de l'enfant en relation avec ses responsables légaux. 10
 - 2.1.3. Accueil et caractéristiques de notre population scolaire 11
 - 2.1.4. Nos classes. 12
- 2.2. Les infrastructures. 12
- 2.3. Évaluations. 13
- 2.4. Les horaires de cours 13
- 2.5. Les méthodes et pédagogies utilisées. 13
 - 2.5.1. Faire progresser nos élèves de manière globale, holistique 13
 - 2.5.2. Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. 14
 - 2.5.3. Promotion du sport et de l'exercice physique 15
 - 2.5.4. Ouverture vers le monde extérieur par la citoyenneté, la santé et l'éducation aux médias. 15
 - 2.5.5. Lutte contre le harcèlement par la prévention, le développement de l'empathie, une procédure d'action efficace lors d'un signalement de faits. 15
 - 2.5.6. Le conseil de soutien éducatif (CSE). 16
- 2.6. Composition de l'équipe éducative. 18

III. DIVERS

- 3.1. Les frais scolaires 20
- 3.2. Le conseil de participation 20
- 3.3. Les moyens de communication. 21
- 3.4. Changement au niveau du règlement d'ordre intérieur (ROI) et affiches didactiques. 21

IV. PLAN DE PILOTAGE 22

V. PÔLES TERRITORIAUX 23



I. Nos objectifs, nos valeurs, nos finalités prioritaires

1.1. CE PROJET S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DE LA PROVINCE DE HAINAUT.

Ainsi, notre équipe éducative s'engage à promouvoir et à concrétiser une société dans laquelle :

- Chaque individu a le droit de s'affirmer en tant qu'acteur social, qu'il agisse seul ou en groupe, selon ses choix, sa sensibilité et ses compétences.
- Chaque personne aspire à se réaliser pleinement, sans être freinée par des barrières socio-économiques ou culturelles.
- Chacun est protégé et valorisé par le pluralisme de l'information, bénéficie de la liberté de choix de ses opinions, et est respecté dans la diversité des valeurs ainsi que dans son droit de contester.
- Toutes les formes de richesse humaine, qu'elles soient intellectuelles, manuelles, physiques, spirituelles, affectives, sociales, morales ou esthétiques, sont mises en valeur de manière égale.

Les individus sont encouragés à participer à un effort collectif pour favoriser le développement de tous et toutes, dans un souci constant de combattre toute forme d'injustice, de domination, de discrimination, de stigmatisation, d'aliénation ou de pauvreté.

Notre objectif est de fournir à nos élèves les outils nécessaires pour comprendre et appliquer les valeurs d'égalité, de partage, de coopération et de respect d'autrui.

1.2. DÉCRET « MISSIONS » DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Article 6 du Décret « Missions » : le projet pédagogique doit également s'appuyer sur les objectifs fixés par la Province de Hainaut en lien avec le Décret Mission.

Ces grands principes incluent :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun des élèves.

Ainsi, notre école se veut être :

- Bienveillante, en reconnaissant chaque élève comme un être unique, avec ses particularités, ses besoins et son parcours de vie.
- Sécure, en garantissant le bien-être et l'intégrité physique et psychique de chaque élève, l'envie d'être présent-e, indispensables à ses apprentissages et à son épanouissement.
- Un lieu de développement, où, dans un environnement bienveillant, l'élève peut évoluer intellectuellement, socialement et développer ses compétences disciplinaires et psychosociales.
- Conseillère, en accompagnant et guidant nos élèves tout au long de leur parcours, dans les différentes étapes de leur développement personnel et leur compréhension des dynamiques sociales.
- Un développement direct et transversal des compétences psychosociales des élèves, telles que la confiance en soi, la coopération, la communication, l'esprit critique, l'empathie, etc ;
- Des groupes de parole portant sur des thématiques variées (gestion des émotions, communication non violente, prévention du harcèlement, santé, etc.), en collaboration avec nos psychologues, infirmières et autres membres de l'équipe paramédicale ;
- Un dialogue et une écoute continue avec l'élève, sa famille, ainsi que l'équipe éducative et paramédicale (psychologues, assistants sociaux) ;
- Des méthodes pédagogiques adaptées aux élèves et à leurs besoins ;
- Une approche diversifiée et active des arts et de la culture à travers le PECA (Parcours d'Education Culture et Artistique) ;
- Des séances de bien-être corporel, en individuel ou en groupe, telles que le brain gym, le yoga, la sophrologie, ainsi que des massages sonores et l'utilisation de bols tibétains ;
- Des projets, stratégies individuelles et collectives qui répondent aux besoins de chacun tout en favorisant la coopération et les compétences prosociales ;
- Une découverte du monde extérieur à l'école par diverses activités sociales, culturelles, sportive (ski, cross), etc ;

Afin d'atteindre ces objectifs, nous mettons en place :

- Un conseil de soutien éducatif (CSE), dont la mission est d'accompagner chaque élève de manière individuelle dans le développement de ses compétences sociales et prosociales, tout en promouvant le bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire à travers des approches éducatives et réparatrices en cas de conflits (voir page 16) ;

- Une « journée des talents » où les élèves sont invités à présenter leurs compétences artistiques devant l'ensemble de l'école, que ce soit en chant, poésie, théâtre, danse, dessin, etc. Ce projet, qui s'inscrit dans

une longue préparation multidisciplinaire et en équipe, met en avant les élèves, les encourage, les soutient, et leur impose des exigences disciplinaires pour atteindre un objectif défini.

2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une place active dans la vie économique.

Ces grands principes sont :

Chaque enfant est accompagné et devient acteur de son projet personnel en fonction de ses compétences. Les dispositifs pédagogiques doivent ainsi tenir compte, en plus des référentiels officiels, des aptitudes individuelles des élèves. Ces dispositifs respectent les capacités de chacun, dans le cadre de l'enseignement différencié, en garantissant une progression adaptée, des encouragements réguliers, et en préservant la motivation des élèves. De notre point de vue, l'insertion dans la vie économique requiert certaines compétences préalables, comme la capacité à s'intégrer dans un groupe, à bien communiquer, et à comprendre que le travail implique une adaptation à un environnement humain et technique. Ce sont précisément ces « soft skills » que nous souhaitons enseigner, en complément des compétences disciplinaires, qui à elles seules ne suffisent pas pour garantir une insertion professionnelle durable.

Ce que nous mettons en place :

- Une attention particulière est portée à l'articulation entre les apprentissages disciplinaires, les compétences comportementales et certaines valeurs humanistes ;
- Une attention particulière est portée à l'articulation entre les compétences développées dans les cours généraux et les aptitudes nécessaires dans les cours pratiques, telles que mesurer, calculer, lire ou écrire. Cette démarche vise, d'une part, à donner du sens aux apprentissages plus théoriques et, d'autre part, à renforcer la motivation des élèves en leur permettant de mettre ces acquis en pratique dans une perspective orientée vers le travail ;
- Des stages pratiques en entreprise ou toute autre structure qui permettront aux élèves de mettre en pratiques leurs apprentissages et de les familiariser

avec le milieu du travail et ses attentes particulières. Les stages permettront également l'acquisition d'une expérience précieuse, des contacts et leviers qui pourront être valorisés dans leur C.V et plus généralement lors de leur recherche d'emploi.

- Un cadre de travail adapté aux exigences des cours techniques, aligné avec les attentes du secteur concerné. Cela inclut une familiarisation avec des outils et un environnement similaires à ceux des secteurs dans lesquels les élèves pourraient évoluer professionnellement ;
- Les conseils de classe (CPMS est associé) ;
- La réalisation des PIA et des PEI en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, l'élève et la famille ;

- Une réponse adéquate aux besoins spécifiques et une mise en place d'aménagements raisonnables pour répondre aux besoins de chaque enfant ;
- Des aménagements d'horaires en fonction des besoins de chacun ;
- Des ateliers thématiques avec l'infirmière et le CPMS ;

3. Préparer tous les enfants et adolescents à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures par le respect de la différence, la tolérance et l'acceptation de l'autre.

Les valeurs démocratiques sont au cœur de notre projet pédagogique, à travers divers dispositifs comme l'élection des délégués de classe, le conseil des délégués et le conseil de soutien éducatif. Étant donné que les élèves passent une grande partie de leur temps à l'école, il est logique, nécessaire et formateur qu'ils puissent participer à certaines décisions et requêtes concernant la vie quotidienne de cette mini-société à laquelle ils appartiennent. Cette participation active leur permet de mieux comprendre les mécanismes démocratiques, d'en percevoir les avantages tout comme les défis. Dans ce cadre démocratique, les élèves développent également des connaissances et des compétences qui leur permettent d'apprécier la richesse des différences, des cultures et des points de vue, tout en reconnaissant l'importance de la solidarité et de la tolérance pour progresser dans une société qui défend ces valeurs. L'esprit critique est une compétence essentielle que nous souhaitons renforcer afin qu'ils puissent naviguer dans un monde de l'information parfois complexe. Leur offrir la possibilité de rester fidèles à certaines valeurs sans succomber aux pièges de la démagogie et de la désinformation nous paraît crucial pour évoluer dans une société multiculturelle.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place plusieurs initiatives :

- **Élections démocratiques et paritaires** : des élections de délégué-e-s de classe respectant la parité fille/garçon, complétées par un deuxième délégué-e tiré au sort, afin de garantir diversité et inclusion.
- **Conseil des délégués** : un espace où les élèves formulent des propositions, critiquent de manière constructive et analysent leur environnement, développant ainsi leurs compétences démocratiques, leur créativité et leur sens du vivre-ensemble, tout en proposant des améliorations pratiques (techniques, organisationnelles, etc.). Les contraintes liées à la gestion d'une école leur donne également une expérience pratique des réalités socio-économiques.
- **Conseil de soutien éducatif** : défense de valeurs telles que le respect de l'autre, l'écoute des émotions et des souffrances, et la promotion de la justice réparatrice.
- **Sensibilisation au respect d'autrui** : apprentissages visant à lutter contre le harcèlement, le racisme, le sexisme, l'homophobie, le validisme, et à encourager le respect du vivant.
- **Esprit critique et pensée autonome** : des apprentissages favorisant la réflexion personnelle et le développement d'un esprit critique éclairé.
- **Dialogue avec les familles** : des relations bienveillantes et coopératives avec les familles pour l'intérêt des élèves.

- **Citoyenneté et valeurs démocratiques** : des activités transversales ou spécifiques renforçant le respect des valeurs démocratiques et l'engagement actif des élèves.
- **Santé et nutrition** : sensibilisation à une alimentation saine, respectueuse de la planète, et aux risques liés à l'obésité, au diabète et aux perturbateurs endocriniens. Nos infirmières, en collaboration avec l'équipe éducative, organisent des ateliers tout au long du cursus, tandis que les cours de sport encouragent une activité physique régulière.

- **Environnement et respect du vivant** : des apprentissages axés sur les objectifs de développement durable, la biodiversité, la protection des animaux et la lutte contre les dérèglements climatiques.
- **Arts et parcours PECA** : une place centrale accordée aux arts (musique, arts graphiques, théâtre, cinéma, chanson, etc.), qui agissent comme leviers d'apprentissage en stimulant le plaisir, la découverte, l'engagement et des compétences variées, notamment psychosociales, motrices et sensorielles. L'art permet également de faire découvrir aux élèves la richesse des différentes cultures.

Cette approche globale vise à former des citoyens engagés, respectueux et conscients de leur impact sur leur environnement et leur communauté.

4. Offrir à chaque élève toutes les chances d'émancipation sociale

Notre projet éducatif vise à permettre à chaque élève de devenir acteur de sa propre vie, selon ses capacités et son environnement, afin de contribuer à une société plus égalitaire et respectueuse des différences. Nous travaillons à cet objectif d'émancipation par les moyens suivants :

- **Promouvoir le respect des diversités** : À travers nos cours, projets, échanges et postures, nous mettons en avant le respect de toutes les cultures, identités et situations socio-économiques. Nos structures démocratiques, comme le conseil des délégués et notre système de vote, permettent aux élèves de s'exprimer, de comprendre le fonctionnement démocratique, et d'apprendre à défendre leurs idées dans un cadre respectueux.
- **Développer l'esprit critique** : De manière transversale, et dans le cadre du cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (EPC), nous accompagnons les élèves dans la formation de leur esprit critique. Ils apprennent à analyser les informations, à questionner les stéréotypes et à réfléchir de façon autonome et éclairée sur les enjeux de société.
- **Encourager l'autonomie et la participation active** : Nous offrons aux élèves des espaces d'expression (comme le conseil des délégués, le conseil de soutien éducatif, et des groupes de parole) et des projets participatifs. Ces initiatives leur permettent de se sentir acteurs de leur environnement scolaire, d'apprendre à prendre des responsabilités, à collaborer, et à s'engager dans des projets ou des causes qui leur tiennent à cœur.
- **Développer les compétences psychosociales** : En travaillant sur la gestion des émotions, la communication et la résolution de conflits, nous aidons les élèves à construire des relations positives et respectueuses. Ces compétences renforcent leur estime de soi et les préparent à s'épanouir dans une société diversifiée.

- **S'initier à la citoyenneté** : Les élèves explorent des notions telles que la justice sociale, les droits civiques, et l'importance du respect et de l'égalité pour vivre dans une société inclusive. Cette initiation favorise leur compréhension des valeurs démocratiques et les sensibilise aux enjeux de société.
- **Développer des compétences professionnelles adaptées** : Nous proposons des activités qui préparent les élèves à la vie professionnelle en fonction de leurs capacités. Les ateliers pratiques, les stages en milieu professionnel, et les rencontres avec des professionnels les aident à acquérir des compétences concrètes et à se familiariser avec le monde du travail.
- **Soutien individualisé et parcours adaptés** : Nous veillons à adapter les apprentissages aux besoins individuels, en valorisant les forces de chaque élève et en prenant en compte leurs éventuelles difficultés. Cette approche personnalisée permet à chacun de progresser à son rythme dans un parcours valorisant et motivant.
- **Identifier et découvrir des personnes et des structures ressources**, telles que la Maison de l'adolescent ou les plannings familiaux, pouvant les accompagner dans des démarches qu'ils ne peuvent pas entreprendre seuls.

Exemples d'activités en lien avec ces objectifs :

- Les ateliers pratiques (bois, soudure, jardinage, cuisine, entretien, etc.), qui développent les compétences professionnelles et l'autonomie.
- Les sorties régulières (magasin, restaurant, nature, cinéma, séjours, planning familial, Maison de l'adolescent, etc.) pour favoriser l'inclusion sociale et l'apprentissage de la vie quotidienne.
- Les projets de communication alternative (CAA) individualisés pour répondre aux besoins spécifiques.
- Des actions de sensibilisation au respect des animaux et d'autrui (par exemple, avec le projet « Refuges et tableaux noirs »).
- L'invitation d'intervenants externes pour aborder des sujets de société comme le harcèlement, l'utilisation du numérique, la découverte de cultures différentes, etc.
- Des activités internes favorisant les compétences individuelles et collectives, comme la journée des talents, des fêtes (Halloween, Saint-Nicolas) et des activités sociales (boum, repas collectifs).

Notre projet éducatif offre à chaque élève les outils pour s'émanciper, s'affirmer et prendre sa place dans la société, tout en favorisant un cadre de respect, de soutien et d'inclusion.



II. Etat des lieux de l'école

2.1. L'ÉTABLISSEMENT

Notre établissement est implanté au sein de l'**Institut Médico-Pédagogique René Thône de Marcinelle**, sous la responsabilité de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS), qui en assure la gestion comme Pouvoir Organisateur.

L'adresse de l'école : Rue du Débarcadère 100 - 6001 Marcinelle.

Des transports scolaires gratuits par autocar sont disponibles en fonction de l'adresse de résidence de l'enfant et de l'emplacement de l'école. De plus, notre proximité avec les transports en commun (bus Tec) facilite les trajets domicile-école pour les élèves autonomes.

Pour bénéficier de la gratuité des autocars dédiés à notre école, celle-ci doit être l'établissement de type 2 le plus proche du domicile de l'élève, à moins qu'une attestation de saturation des écoles environnantes ne soit obtenue.

2.1.1 Cadre géographique de notre école

Le cadre géographique de notre établissement favorise le bien-être, avec un environnement calme, verdoyant et apaisant, en pleine nature. Situé à proximité de sites naturels tels que les Bois du Cazier et le Bois du Prince, autour de Marcinelle et Jamioulx, notre école est entourée de champs, d'animaux domestiques (comme des vaches) et d'une faune sauvage riche (oiseaux, écureuils, hérissons, batraciens, etc.), ce qui renforce les liens avec la nature et le monde vivant.

Cette situation privilégiée permet de développer des activités variées telles que :

- La sensibilisation à la biodiversité et à la protection du vivant, avec des observations directes
- La découverte de l'importance des bois, des forêts et de leurs écosystèmes, ainsi que des enjeux climatiques
- La préservation de la nature, la réduction des déchets
- Des moments de déconnexion avec les technologies au profit d'une reconnexion avec la nature
- L'école du dehors, le jardinage
- La marche en milieu naturel, favorisant des compétences comme le respect du silence et des animaux, l'observation des cycles des saisons et de l'eau, l'identification des plantes, et l'importance de l'activité physique
- Une réflexion sur la place de l'humain sur la planète.

Ces activités renforcent le lien des élèves avec leur environnement et les sensibilisent aux enjeux sociétaux actuels.

2.1.2. Une équipe pluridisciplinaire pour une approche holistique de l'enfant en relation avec ses responsables légaux.

Notre établissement, à taille humaine, accueille environ 170 élèves, favorisant ainsi un environnement familial et chaleureux. Tous les enseignants connaissent chacun de nos élèves, même s'ils ne font pas partie de leur classe. Cette proximité permet de considérer chaque élève dans toute sa singularité, en prenant en compte ses dimensions psycho-sociales et intellectuelles, et de lui offrir un suivi personnalisé et attentif.

Notre démarche pédagogique place donc l'élève au cœur de notre mission. Afin de favoriser son développement global, nous croyons qu'il est essentiel de lui offrir un accompagnement holistique. C'est pourquoi notre équipe pluridisciplinaire travaille main dans la main pour garantir un soutien de qualité, adapté aux besoins spécifiques de chacun.

La santé, tant physique que mentale, est encadrée par nos psychologues, kinésithérapeutes, puéricultrices et infirmières, tandis que l'équipe enseignante multidisciplinaire assure les apprentissages. Nos logopèdes apportent une aide ciblée aux élèves nécessitant un suivi particulier, veillant ainsi à répondre aux besoins éducatifs individuels.

Nos éducateurs jouent également un rôle clé dans le développement social et citoyen des élèves. Présents à leurs côtés pour les écouter et les conseiller, ils les accompagnent dans l'apprentissage des relations interpersonnelles et contribuent à leur épanouissement affectif et relationnel.

Cette démarche globale ne peut se réaliser sans la participation active des parents, avec lesquels nous entretenons un dialogue constant et réciproque.

2.1.3. Accueil et caractéristiques de notre population scolaire

Classée en enseignement de type 2, notre école accueille des élèves âgés de 13 à 21 ans, dans un environnement adapté aux besoins éducatifs et médicaux des jeunes présentant une déficience intellectuelle modérée à sévère. Toutes les classes reçoivent des enseignements pour une durée de 36 heures hebdomadaires.

À la fin de leur parcours scolaire, tous les élèves reçoivent une attestation de fréquentation.

Notre enseignement de type 2 propose trois formes de prise en charge :

- **Forme 1** : un enseignement spécialisé secondaire d'adaptation sociale, centré sur le développement des capacités sensori-motrices, de communication, d'autonomie et de socialisation des élèves, visant leur intégration dans un milieu de vie protégé.
- **Forme 2** : un enseignement spécialisé secondaire d'adaptation sociale et professionnelle, destiné à favoriser l'intégration dans un environnement de vie et de travail protégé. Grâce à des formations complémentaires et au soutien du PIT, certains élèves peuvent également s'intégrer dans un cadre professionnel ordinaire, notamment avec l'aide de l'AViQ.
- **Deux classes spécifiques** sont également proposées pour les élèves présentant des **troubles du spectre autistique**, avec une pédagogie particulièrement fondée sur la méthode TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication-handicapped Children).

La répartition des activités au sein des horaires

Forme 1 :

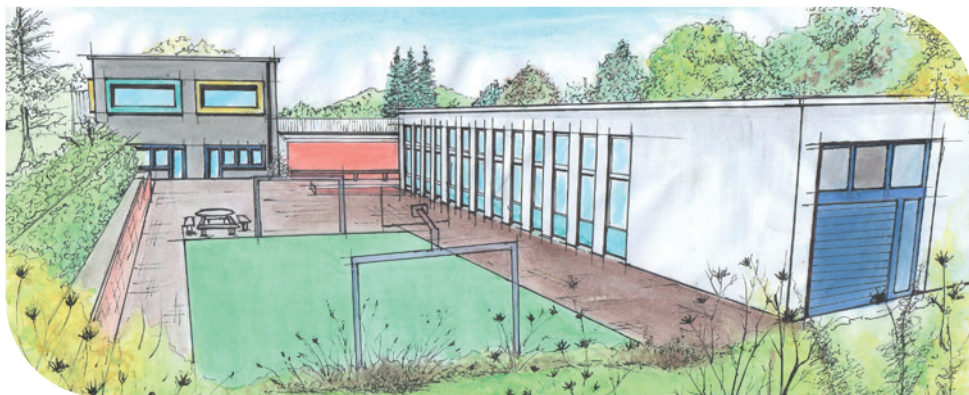
La plupart des activités sont axées sur l'adaptation sociale et la formation gestuelle. À ces apprentissages s'ajoutent des activités d'éducation physique, d'expression artistique, ainsi que les cours de philosophie et de citoyenneté et les cours philosophiques.

Forme 2 :

La forme 2 se divise en deux phases. La première, d'une durée de 2 à 3 ans selon la maturité, le niveau et l'âge des élèves, vise à faciliter la transition avec l'enseignement primaire tout en présentant les différentes options disponibles en deuxième phase. Cette dernière propose des activités plus spécialisées, ancrées dans des domaines professionnels tels que l'horticulture, la ferronnerie, les tâches ménagères (cuisine, repassage, etc.) et les activités gestuelles (variées). Ces activités spécifiques occupent ainsi une part significative de l'emploi du temps des élèves et les préparent à une éventuelle insertion dans un milieu de travail adapté, en complément des autres disciplines.

Choix des cours philosophiques :

Les élèves disposent d'une heure de cours philosophique dans leur emploi du temps. Les responsables légaux effectuent ce choix en juin pour les élèves inscrits ou en septembre pour les nouveaux arrivants. Les options disponibles sont : religion catholique, islamique, protestante, israélite, orthodoxe, cours de morale non confessionnelle ou une deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté.



2.1.4. Nos classes

Actuellement nous organisons dans l'établissement :

- 12 classes de forme 1, dont 2 classes à orientation TEACCH
- 8 classes de forme 2

2.2. LES INFRASTRUCTURES

L'établissement offre aux élèves les équipements suivants :

- Une salle de classe équipée d'un tableau numérique ;
- Une cyberclasse avec ordinateurs et tablettes ;
- Une grande salle pour l'éducation physique ;
- Un terrain multisport (mini-foot, basketball) ;
- Une salle snoezelen ;
- Un jardin/potager ;
- Trois ateliers entièrement équipés ;
- Deux cuisines pédagogiques ;
- Deux cours de récréation aménagées, dont l'une est arborée et dispose de zones de jeux, d'espaces dédiés et d'appareils de fitness ;
- Un hall polyvalent au sein de l'école, dans lequel peuvent s'organiser diverses activités telles que des expositions, concerts, spectacles, projections de films et documentaires, remises de prix, et bien d'autres événements.

2.3. ÉVALUATIONS

Compte tenu du fait que notre type d'enseignement n'est pas qualifiant, les évaluations menées sont essentiellement formatives. Leur objectif principal est de positionner chaque élève dans son parcours d'apprentissage, d'identifier les éventuelles difficultés ou lacunes, mais aussi de mettre en lumière certaines aptitudes. Ces informations permettent d'adapter les enseignements aux besoins, aux capacités et au potentiel de chaque élève.

Les apprentissages sont individualisés et conçus pour offrir à chaque élève la possibilité de progresser à son propre rythme. En complément des programmes scolaires, des objectifs spécifiques sont définis pour chaque élève en collaboration avec l'équipe éducative et les parents, dans le cadre de leur Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) et de leur Plan Individuel de Transition (PIT).

Des activités de remédiation sont également proposées, assurées par les enseignants, les enseignantes et nos logopèdes, afin de soutenir au mieux les élèves dans leur progression.

2.4. LES HORAIRES DE COURS

Voici l'organisation type d'une journée scolaire :

- 7h50 > Ouverture des grilles de l'école.
- 8h30 > Début des cours. Trois séquences de 50 minutes sont réalisées.
- 11h00 à 11h10 > Pause récréative.
- 11h10 à 12h50 > Deux séquences de cours.
- 12h50 à 13h50 > Pause de midi incluant le repas et une récréation.
- 13h50 à 16h20 > Trois séquences de cours.
- 16h20 > Fin des cours.

À la sortie, tous les élèves, accompagnés par l'équipe éducative, se rendent vers le parking. Ils y retrouvent soit leur bus scolaire, soit les personnes (parents ou autres) qui viennent les chercher pour les raccompagner chez eux.

2.5. LES MÉTHODES ET PÉDAGOGIES UTILISÉES

2.5.1. Faire progresser nos élèves de manière globale, holistique

Les méthodes :

- Le projet « Communication Alternative Augmentative (CAA) » a été lancé en 2023-2024 par nos logopèdes. Son objectif est de favoriser la communication et l'intégration des élèves en uniformisant les moyens CAA dans les différentes structures de l'institution. Les étapes clés incluent l'achat de matériel (tablettes et applications), des formations pour le personnel, la création de référents visuels, et l'intégration de la CAA dans les projets pédagogiques et institutionnels. Ce projet vise à garantir le droit à la communication pour tous, en facilitant la continuité entre les différentes structures et en répondant aux besoins individuels des élèves ;
- La méthode TEACCH est utilisée pour encadrer les enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA). Ce modèle met l'accent sur l'importance d'une évaluation

individualisée afin d'identifier les compétences émergentes de chaque personne autiste, tout en structurant l'environnement pour favoriser les apprentissages. La création d'un programme d'enseignement personnalisé permet de s'adapter aux besoins spécifiques et au niveau de développement de chaque individu avec TSA ;

- Nos méthodes de lecture sont adaptées individuellement aux capacités et besoins des élèves afin de favoriser leur progression. La méthode syllabique, combinée à des approches gestuelles, aide à associer les sons et les gestes pour renforcer la mémorisation et la compréhension. Inspirée des pédagogies actives, la méthode naturelle s'appuie sur les intérêts de chaque élève, tandis que la lecture par projet, comme l'exploration de chansons ou de textes musicaux, motive l'apprentissage en liant la lecture à des activités concrètes et ludiques. Ces approches diversifiées permettent de créer un environnement stimulant et personnalisé, où chaque élève avance à son rythme et selon ses capacités ;
- Des approches pédagogiques inspirées de la méthode Freinet ou de l'école du dehors sont mises en place de manière ponctuelle.

2.5.2. Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Gestion des absences non justifiées

Dès qu'un élève s'absente sans justification, nos éducateurs et éducatrices prennent contact avec la famille ou les responsables légaux dès le lendemain.

Si le nombre d'absences non justifiées approche la limite des **9 jours et demi**, l'équipe éducative sollicite les assistant·es sociales de l'école, qui contactent à leur tour les responsables légaux pour les informer de la situation.

Lorsque cette limite légale est atteinte :

- Les responsables légaux sont convoqués à l'école pour un entretien avec les assistant·es sociales et la direction.
- Les services compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont informés.
- Une lettre officielle est envoyée aux parents pour leur signaler le lancement de la démarche.

Il est également rappelé que tout élève absent plus de deux jours consécutifs doit obligatoirement fournir un certificat médical.

Une démarche préventive avant tout

Au-delà de l'application stricte de la procédure légale, notre école s'inscrit dans une démarche proactive et préventive. Grâce à une écoute attentive et une proximité quotidienne avec les élèves, nous sommes en mesure de détecter rapidement les situations qui pourraient justifier une absence, notamment lorsqu'elles sont liées à des difficultés personnelles ou scolaires.

Les absences peuvent en effet être le reflet de problématiques plus profondes, telles que des situations de harcèlement. En établissant un lien direct avec notre politique de prévention contre le harcèlement, nous veillons à ce que chaque élève bénéficie d'un suivi adapté et d'un soutien individualisé.

2.5.3. Promotion du sport et de l'exercice physique

Nous accordons une grande importance au sport dans notre établissement car il favorise le développement physique des élèves en améliorant leur santé globale, leur motricité et leur endurance. Sur le plan mental, il renforce leur résilience, leur gestion du stress et leur confiance en eux grâce aux défis surmontés. Socialement, il encourage la coopération, l'entraide et le respect des autres, en créant des moments d'échange et de convivialité. Le sport enseigne à nos élèves l'importance de l'effort, de la progression individuelle et du dépassement de soi, tout en valorisant le collectif. En plus des nombreuses activités sportives rendues possibles par l'environnement bucolique de l'école et notre salle omnisports moderne, les élèves se rendent régulièrement à la piscine. Des sorties extérieures sont également proposées, comme un voyage annuel à la montagne avec des activités de ski, ainsi que diverses animations organisées par la Province de Hainaut ou d'autres structures sportives (Cross, VTT, etc.).

2.5.4. Ouverture vers le monde extérieur par la citoyenneté, la santé et l'éducation aux médias.

L'ouverture vers le monde extérieur est un pilier fondamental de notre projet éducatif, articulé autour de la citoyenneté, de la santé et de l'éducation aux médias. En formant des citoyens responsables et engagés, nous encourageons les élèves à comprendre les enjeux sociaux, environnementaux et culturels qui les entourent, tout en développant leur esprit critique. La promotion de la santé, qu'elle soit physique ou mentale, est également au cœur de nos priorités, à travers des initiatives favorisant le bien-être et les modes de vie équilibrés. Enfin, l'éducation aux médias prépare les élèves à évoluer dans un monde numérique complexe, en leur offrant les outils nécessaires pour décrypter l'information, adopter une attitude responsable en ligne et utiliser les technologies de manière éthique et éclairée.

Ces apprentissages s'appuient sur diverses initiatives concrètes : sorties variées (expositions, nature, musées, cinéma, spectacles, etc.) et thématiques abordées en cours de philosophie et de citoyenneté, telles que les fake news, l'esprit critique, la surconsommation, la pollution, le genre, les discriminations, le racisme, le capacitisme ou encore l'homophobie. Nous contribuons également à des actions solidaires et écologiques, comme le ramassage des déchets, l'aide aux personnes démunies, aux refuges pour animaux ou encore le tri des déchets au sein de l'école.

2.5.5. Lutte contre le harcèlement par la prévention, le développement de l'empathie, une procédure d'action efficace lors d'un signalement de faits.

PRÉVENTION

La prévention joue un rôle fondamental dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Pour cette raison, nous intégrons dans nos pratiques pédagogiques des activités variées visant à développer les compétences psychosociales des élèves, telles que la communication et la coopération. Nous travaillons également sur les émotions, l'empathie et l'intelligence émotionnelle, des éléments clés pour favoriser une meilleure compréhension des autres et prévenir les comportements problématiques.

Par ailleurs, les élèves sont informés sur ce qu'est le harcèlement, ses mécanismes, ses conséquences et l'importance d'agir. Ils sont sensibilisés à l'importance du signalement, qu'ils soient directement concernés ou témoins d'une situation de harcèlement, afin que des mesures puissent être prises rapidement.

PROCÉDURE

Voir Schéma
page 17

Les enseignants disposent d'outils spécifiques leur permettant de repérer et d'évaluer précocement les signes de harcèlement dans l'école. Dès qu'une situation suspecte est identifiée, la procédure de prise en charge est immédiatement activée.

Un accompagnement est prévu à la fois pour les élèves victimes et pour les élèves auteurs de harcèlement, afin de répondre de manière globale au problème. Cet accompagnement vise à réparer, éduquer et prévenir les récidives, tout en assurant le bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire.

2.5.6. Le conseil de soutien éducatif (CSE)



Pour lire le projet
du conseil de soutien éducatif

L'école, en tant que micro-société, a pour vocation de préparer les jeunes à s'insérer dans la société et dans les divers groupes sociaux qu'ils intégreront (travail, famille, associations, clubs sportifs, etc.). Le conseil de soutien éducatif joue un rôle central dans ce contexte : il a pour mission d'identifier et d'analyser les infractions au règlement, d'en explorer les causes lorsque cela est possible, et d'accompagner les élèves vers une prise de conscience et une compréhension de leurs actes, tout en les aidant à évoluer de manière alignée avec les attentes sociales. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur des mesures adaptées, comme le développement de compétences psychosociales à travers des sanctions éducatives réfléchies et élaborées au cas par cas.

Le Conseil de soutien éducatif réunit divers membres de l'équipe éducative, tels que le psychologue, l'assistant-e social-e, la direction, les éducateurs-trices et les enseignant-e-s. Cette diversité de compétences permet de croiser les expériences et expertises de chacun pour adopter une approche systémique centrée sur l'élève, ses besoins et ses difficultés.

Grâce à cette équipe pluridisciplinaire, l'élève perçoit un soutien global de la part de toute la communauté éducative. Par ailleurs, les informations apportées par le psychologue et les assistant-e-s social-e-s permettent d'ajuster les méthodes et actions éducatives afin de répondre au plus près des besoins intellectuels, sociaux et affectifs de chaque élève.



IMP René Thône
INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE
MARCINELLE

QR code vers la procédure complète
(à partir de la page 14 du projet de Conseil de soutien éducatif)



Ce travail collectif permet à l'équipe éducative de mieux comprendre la complexité et les réalités de l'élève, et d'adapter les réponses et stratégies aux problèmes rencontrés de manière plus pertinente et efficace.

En parallèle, le conseil accorde une attention particulière à la souffrance des « victimes », en intégrant une démarche réparatrice dans son approche, tout en faisant de la prévention du harcèlement et de la violence une priorité essentielle. Il constitue ainsi un outil pédagogique précieux pour coordonner et articuler divers projets éducatifs visant à soutenir les élèves sur le plan psychosocial et à renforcer leur éducation à la citoyenneté.

2.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

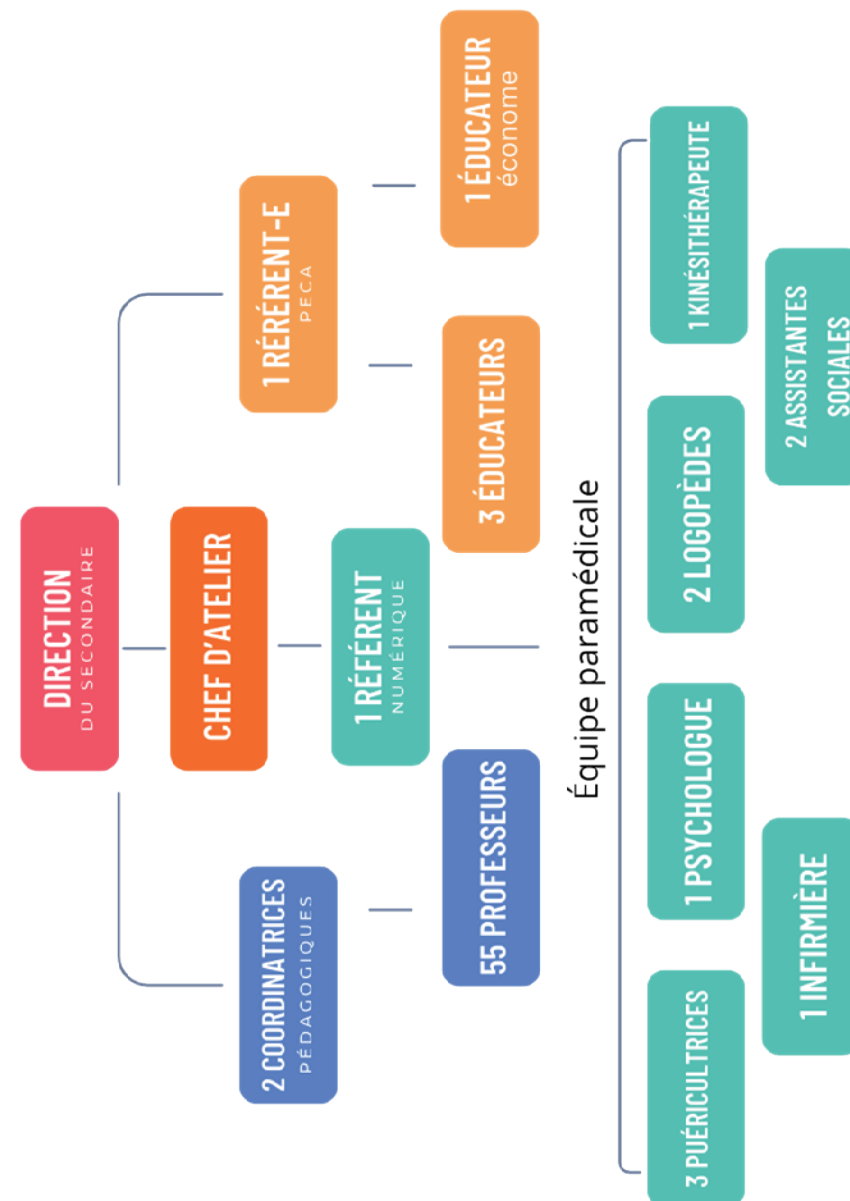
Celle-ci est pluridisciplinaire et permet donc de voir l'enfant de manière plurielle.

- Des enseignants
- Des membres du personnel paramédical (Puéricultrice, infirmières, assistantes sociales, logopèdes, kinésithérapeutes, psychologues)
- La direction
- Un chef d'atelier
- Les coordinatrices pédagogiques
- Le service enseignement (DGAS)
- La bibliothèque provinciale (Hainaut Doc)
- Les éducateur-trice-s
- Le personnel provincial de nettoyage et d'entretien des bâtiments
- Le personnel administratif
- Les centres PMS et PSE
- Les partenaires extérieurs ponctuels (Maison de l'Adolescent, lieux de stage, etc.).



ORGANIGRAMME
Voir page 19

ORGANIGRAMME - IMP MARCINELLE SECONDAIRE





III. Divers

3.1. Les frais scolaires

Au cours du mois de septembre, une estimation des frais scolaires est communiquée aux parents. Un décompte détaillé est transmis tous les trois mois.

En début d'année scolaire, une provision de 50€ est demandée. Cette provision est accompagnée d'un courrier précisant la nature et les montants des dépenses prévus.

Pour toute information concernant la gratuité de l'enseignement, veuillez vous référer au Décret du 30 mai 2009.

3.2. Le conseil de participation

Il joue un rôle essentiel en favorisant le dialogue et les échanges constructifs entre les différentes composantes de la communauté éducative. Cet espace démocratique permet à chaque acteur de l'école de contribuer activement à la vie de l'établissement, tout en proposant ensemble des solutions créatives face aux défis rencontrés.

Afin d'accroître l'efficacité de ce Conseil, nous mettons l'accent sur ses missions et ses modalités de fonctionnement :

- Organisation de quatre réunions annuelles, avec une implication renforcée dans l'élaboration et le suivi des plans de pilotage de l'établissement.
- Émission d'un avis consultatif sur des documents clés, tels que le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), afin de garantir leur adéquation avec les attentes et besoins de la communauté éducative.

3.3. Les moyens de communication

Le journal de classe est l'un des moyens privilégié pour garder le contact avec les enseignant-e-s. Les réunions des parents jouent un rôle important pour évaluer et dialoguer à propos de la situation pédagogique de chaque élève. Les élèves doivent donc être munis de leur journal de classe à tout moment. En dehors de ces modalités, notre secrétariat est à votre disposition pour organiser, le besoin échéant, une rencontre avec un ou des membres de l'équipe éducative.

Plus largement :

- secondeire.impmarcinelle?locale=fr_FR
- actionsociale.hainaut.be/handicap/coordination-generale-imp/imp-marcinelle/ecole-secondeire/



Province de Hainaut  actionsociale.hainaut.be



3.4 Changement au niveau du règlement d'ordre intérieur (ROI) et affiches didactiques.

1. Le règlement a été adapté conformément au décret du 10 février 2025, notamment par l'interdiction de l'usage récréatif des téléphones portables et de tout autre appareil de communication électronique, tant dans l'enceinte de l'école que durant toute activité scolaire extérieure, y compris pendant les récréations et la pause de midi.
2. Dans un souci de meilleure compréhension du règlement d'ordre intérieur (ROI), des affiches illustrées à l'aide de pictogrammes ont été conçues et apposées dans l'école. Des rappels ciblés ont également été effectués concernant l'usage des téléphones portables ainsi que l'interdiction de fumer dans l'enceinte et aux abords de l'établissement.

Les affiches sont visibles ici





IV. Plan de pilotage

Depuis la mise en place du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, les écoles sont invitées à définir des objectifs pédagogiques ciblés sur des matières ou problématiques spécifiques, dans le but d'améliorer leur efficacité et leur efficience. Ces mesures ont également pour vocation de renforcer l'équité et de réduire les inégalités au sein du système scolaire.

Ces objectifs sont regroupés dans un plan de pilotage, véritable feuille de route permettant d'organiser et de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques adaptés. Le travail réalisé dans chaque école est évalué tous les trois ans avec un Délégué aux Contrats d'Objectifs (DCO).

Dans notre école, trois priorités ont été identifiées :

- 1. Réduire les faits de violences physiques et psychologiques ainsi que le ressenti négatif des élèves à leur égard.** Pour atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies ont été mises en place : identifier les situations problématiques, valoriser les comportements positifs, s'assurer que les élèves comprennent pleinement le projet éducatif et le règlement d'ordre intérieur, instaurer un outil dédié à la gestion de la violence (le CSE), apaiser les tensions à travers des groupes de parole, et encourager l'apprentissage de modes de communication non violents.
- 2. Augmenter le pourcentage d'élèves inscrits en forme 2 (2^e phase) réalisant un stage professionnel.** Pour atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre : élargir et diversifier les opportunités de stage, prendre en compte les attentes des structures d'accueil, renforcer la motivation des élèves et de leurs parents à s'engager dans les stages, et faciliter l'accès des élèves aux lieux de stage en favorisant leur mobilité, etc.
- 3. Renforcer le nombre d'activités facilitant la transition des élèves entre l'enseignement fondamental et secondaire.** Pour atteindre ces objectifs, les stratégies suivantes ont été mises en place : organiser des activités communes entre les deux implantations, multiplier les stages d'observation au secondaire tout au long de l'année, et faciliter l'intégration des élèves «montants» du primaire lors de leur transition vers le secondaire, etc.



V. Pôles territoriaux

Un pôle territorial est une structure composée d'une école de l'enseignement spécialisé, dite « école siège » et d'une ou plusieurs écoles d'enseignement spécialisé, dites « écoles coopérantes ». Ses missions sont d'accompagner et de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire, dites « écoles coopérantes ».

Les pôles territoriaux provinciaux sont composés d'équipes pluridisciplinaires basées au sein de trois écoles :

- le CPESM à Ghlin (zone 9)
- l'IMP René Thône de Marchienne-au-pont (zone 10)
- l'IMP René Thône de La Louvière (zone 9).

Logopèdes, kinés, ergothérapeutes, instituteurs-rices, éducateurs-rices, psychologues,... accompagnent les élèves bénéficiant d'une intégration totale et les élèves bénéficiant d'aménagements raisonnables.

Notre siège est basé dans les locaux de l'Institut d'Enseignement Spécialisé Secondaire Provincial (IESSP) René Thône de Marchienne et se déplace dans les écoles partenaires et coopérantes.

- 📍 Rue de Beaumont 266 – 6030, Marchienne-au-Pont
- 🌐 actionsociale.hainaut.be/poles-territoriaux-provinciaux-dans-le-hainaut/



Notes





« Aquarelles par Nicolas Barone »

QUI CONTACTER ?

 **Direction : Vladimir JEREBKOV**
 Rue du débarcadère 100 - 6001 Marcinelle
 imp.marcinelle@hainaut.be
 071 44 64 64
 N° Fase : 959



Ecole secondaire
 IMP RENÉ THÔNE
 MARCINELLE

